



**Assemblée générale**

Distr.  
LIMITÉE

A/HRC/AC/2008/1/L.12  
12 août 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Comité consultatif  
Première session  
Point 3 de l'ordre du jour

**DEMANDES SOUMISES AU COMITÉ CONSULTATIF DÉCOULANT DES  
RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME:**

**M. Ansar Ahmed Burney, M<sup>me</sup> Chinsung Chung, M. Héctor Felipe Fix Fierro,  
M. Latif Huseynov, M. Shigeki Sakamoto: avant-projet**

**1/... Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par  
la lèpre et des membres de leur famille**

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la résolution 8/13 du Conseil des droits de l'homme, du 18 juin 2008, intitulée  
«Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des  
membres de leur famille»,

*Tenant compte* du débat mené à sa première session,

*Recommande* de nommer M. Shigeki Sakamoto, rapporteur spécial, en le chargeant des  
tâches suivantes: a) réaliser une étude d'ensemble approfondie sur la question de l'élimination de  
la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille,  
et examiner le rapport transmis par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de  
l'homme concernant les renseignements relatifs aux mesures prises par les gouvernements pour  
éliminer la discrimination liée à la lèpre; b) organiser à Genève une réunion visant à s'entretenir  
de cette question avec les parties concernées, notamment les gouvernements et les organismes,

les institutions spécialisées et les interlocuteurs compétents des Nations Unies, y compris les organisations non gouvernementales; et c) élaborer un projet de principes et directives pour l'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille.

-----